

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LE GRAND PERIGUEUX

1 boulevard Lakanal – BP 70171
24019 PERIGUEUX Cedex

DECISION DU PRESIDENT



Objet : Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux – Reprise de deux anciens serveurs ESX du Grand Périgueux par la société TIBCO Services

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 délégant au Président certaines de ses attributions ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux dispose de deux anciens serveurs ESX dont elle n'a plus l'utilité.

Considérant que la société TIBCO se propose de les racheter pour un montant de 1680€ TTC.

DECIDE

- De vendre à la société TIBCO Services, le bois cholet, 44 860 ST Aignan de Grand Lieu deux anciens serveurs du Grand Périgueux pour un montant de 1680€ TTC.

Fait à Périgueux, le

29 NOV. 2021

Affichée le

29 NOV. 2021

Le Président
Jacques AUZOU